

**Compte-rendu du conseil d'école n°2 du mardi 14 mars 2022 de 18h à 19h30**

### **Présents**

M. Eloy, Maire de la commune,  
Mme Fleury, représentante mairie  
Mmes Deschamps, Eloy, Le Behec, Willaume Dayau, Massot, Cheminard, M. Huart parents d'élèves élus  
Mmes Cornic, Guibert, Hidalgo, Lagasquie, André-Dervaux, enseignantes  
Mme Jouillat, directrice

### **Absents excusés**

M. Durand, IEN de la circonscription de Langeais  
M. Gauthier, DDEN  
Mmes les membres du RASED  
Mmes Duhard, Gogue Deroeck et M. Marcuzzi, enseignants  
Mmes André, Aspe, Bouilde, M. Laigneau, représentants des parents d'élèves

## **1. Approbation du dernier PV du premier conseil d'école**

Le premier conseil d'école du 17 octobre 2022 a été validé par l'ensemble des participants et mis en ligne sur le site de la Mairie au même titre que le règlement intérieur qui n'a pas été imprimé cette année.

## **2. Effectifs, bilan de la rentrée et de la 1ère période, organisation scolaire.**

Pour la rentrée 2023, il est actuellement attendu 15 élèves de Petite section.  
23 élèves de CM2 partent au collège. Des nouvelles familles arrivent sur la commune et scolarisent 1 élève de Moyenne Section, 2 élèves de CP et un élève de CE2.  
L'effectif prévu serait donc de 171 élèves (178 en 2022) réparti ainsi :

- PS : 15	CP : 29	CM1 : 18
- MS : 23	CE1 : 23	CM2 : 20
- GS : 23	CE2 : 20	

La moyenne par classe serait donc de 25,5 élèves par classe.  
Il n'y a pas de répartition envisagée pour le moment. Les inscriptions ont débuté en mars.  
Une porte ouverte est organisée le vendredi 23 juin de 17h15 à 18h30 afin de faire visiter l'école aux futurs élèves de Petite Section.

### 3 Point sécurité

Suite aux demandes ministérielles, un nouvel exercice incendie a eu lieu au retour des vacances de Noël, le vendredi 6 janvier.

Puis l'exercice « Risques Majeurs » s'est déroulé le vendredi 3 février. Les élèves sont restés dans les classes. Il n'y a pas eu de dysfonctionnement. Cet exercice a été validé.

Des bouteilles d'eau ont été achetées et distribuées dans chacune des classes par la mairie afin de permettre aux élèves de pouvoir se désaltérer en cas d'accident « Risques Majeurs ».

Visites médicales :

Les élèves de Moyenne Section ont bénéficié d'une visite médicale en octobre et en janvier.

Les élèves de CP auront également une visite médicale les 23 et 28 mars 2023.

Au regard de la situation actuelle , il n'y a plus de protocole sanitaire mis en place dans l'école depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023.

### 4. LSU et Educonnect

- Evaluations nationales de CP : elles se sont déroulées la semaine du 10 janvier . Les résultats ont été rendus individuellement aux familles.

Les LSU (livrets scolaires) ont également été distribués aux familles des élèves d'élémentaires au même titre que les livrets d'évaluation pour les élèves de maternelle, avant les vacances de février.

Il est important que les familles s'inscrivent sur le site Educonnect afin de pouvoir consulter les livrets scolaires de leurs enfants. En cas de difficultés, ils peuvent contacter la directrice Mme Jouillat.

L'inscription au collège devrait également se faire directement sur ce site pour la rentrée prochaine. Attention, pour les familles ne désirant pas scolariser leur enfant dans le collège de secteur, il faut remplir un dossier de dérogation. Ce dernier est à remettre au plus tard avant fin avril. Il faut donc prendre contact avec l'enseignante Mme André-Dervaux ou Mme Jouillat, la directrice.

Pour rappel, le collège de secteur est le collège de Langeais.

### 5.Travaux et investissement effectués, en cours, à prévoir.

Une liste de divers petit travaux sera distribuée à M . Le Maire. Ils seront réalisés au plus vite, au cours des vacances scolaires.

L'ordinateur de la classe de Mme Lagasquie est hors service et ne permet donc pas l'utilisation du TBI pour le moment. Un nouvel ordinateur est en commande.

Une fenêtre du préfabriqué a reçu un projectile durant le week-end , une vitre a été fragilisée, elle sera à changer rapidement. Il y a également un problème électrique sur les commandes d'éclairages (interrupteurs) et de volets roulants à résoudre.

La réhabilitation et l'extension de l'ancienne école prévues en 2024 sont annulées pour cause de budget. Toutefois, la création du centre de loisirs se fera courant septembre-octobre 2023. Le modulaire près de la Place rose sera enlevé et les élèves de cette classe seront accueillis dans la salle du conseil, aménagée en classe, pendant le temps des travaux.

Deux salles seront créées : une salle de classe de 60 m<sup>2</sup> et une deuxième salle annexe de 90 m<sup>2</sup> qui pourrait éventuellement servir de salle de motricité ou être une deuxième classe en cas d'ouverture. Cette salle pourrait également servir de salle de réunion pour les conseils des maîtres ou les équipes éducatives.

La chaudière à bois sera mise rapidement en place afin de chauffer l'extension et l'actuelle école.

La benne à papier a été retirée de l'école car les camions ne pouvaient plus accéder pour la vider. Elle a été remplacée par un grand container afin de poursuivre le recyclage du papier. Il sera vidé tous les quinze jours.

Une demande d'achat de 15 dictionnaires pour la classe de CE1-CE2 a été faite auprès de la mairie.

## **6. Projets de classe**

Le spectacle de Noël, offert par l'APE, a eu lieu le 15 décembre.

Les élèves de l'école (exceptés les CM2 qui étaient en voyage scolaire) se sont rendus au cinéma de Langeais, les 16, 24 et 26 janvier.

Les élèves de CE1, CE2, CM1 et CM2 ont également pu profiter d'un spectacle de Jazz, offert par la mairie, le vendredi 27 janvier.

Les élèves de CM2 sont partis une semaine, du 10 au 17 janvier au centre de la Turmelière à Liré. L'enseignante, les parents accompagnateurs et les enfants ont passé un agréable séjour sportif et de découvertes culturelles.

Musique : M. Morisset, intervenant musical est absent depuis trois mois, il est remplacé depuis le mardi 28 février par Mme Bienvenu. Les élèves de GS, CP et CE1 peuvent donc en profiter jusqu'aux vacances d'avril. Ce seront ensuite les élèves de CP et de CE2 qui participeront.

Les séances de piscine pour les 23 élèves de CP débuteront la semaine du 14 mai. Ils se rendront en bus à la piscine de Luynes, deux fois par semaine, les lundis et les jeudis pour une période de 5 semaines. La présence de parents accompagnateurs est indispensable. Ils peuvent se manifester dès à présent auprès de la maîtresse. Un calendrier de disponibilité sera distribué aux familles avant les vacances d'avril pour s'inscrire.

Sorties de fin d'année : les enseignantes préparent les futures sorties scolaires. Les élèves de maternelle iront au musée de Parçay Les Pins, les GS, CP, CE1 visiteront le zoo de la Flèche. Les élèves de CE1, CE2 iront au Musée des Beaux Arts. Les enseignantes des autres classes sont encore en réflexion sur leur destination.

Les élèves de l'école devraient également participer à un projet inter-générationnel sur le thème « École d'hier et d'aujourd'hui » avec une participation des aînés de la commune.

L'équipe enseignante espère également pouvoir randonner dans la commune au mois de juin avec les personnes de l'association « Restons jeunes ».

## **7. Questions annoncées**

***1. Pourquoi l'accès à l'école côté Place rose est-il resté fermé depuis le COVID ?***

*Pour une raison de sécurité, l'accès à l'école se fait uniquement côté rue Gambetta. Le plan vigipirate est toujours en cours. De plus, les travaux pour l'accueil de loisir ne permettront pas d'accès à l'école de ce côté.*

## **2. Inquiétude des parents , face aux nombreux remplaçants qui se succèdent dans la classe de CE2-CM1.**

L'enseignante est en arrêt maladie depuis les vacances de la Toussaint. Plusieurs remplaçants se sont succédés afin de palier son absence. L'Inspection Académique est avertie de la situation et fait au mieux afin que les élèves n'en pâtissent pas trop. Un(e) remplaçant(e) « définitive » devrait arriver avant les vacances d'avril.

## **3. Une question portant sur les relations entre le personnel de cantine et les élèves sur la pause méridienne a été posée. Pourquoi celles-ci sont mauvaises ? Plusieurs élèves se plaignent du vocabulaire de certaines personnes les surveillant.**

Une discussion s'est engagée aboutissant à rappeler, de nouveau, les règles mutuelles de respect et de politesse.

## **8. Dates à retenir et informations complémentaires**

### Dates à retenir :

- Piscine pour les élèves de CP : du 15 mai au 23 juin (l'après midi).
- Fête de l'école le dimanche 2 juillet vers 9h.

Fin du conseil d'école à 19h30.